



SYNDICAT DES AGENTS TERRITORIAUX DE LA VILLE DE TOULON FORCE OUVRIERE

LA FORCE
EN LIBERTE

En date du 12 octobre 2015, Monsieur le maire accompagné de tous ses adjoints ont réunis les responsables syndicaux de la mairie de Toulon, afin de leur annoncer de nouvelles mesures pour l'année prochaine.

Suppression des 2 jours locaux.

Ce qui ferait passer les congés annuels de 27 à 25.

Suppression de tous les jours d'anciennetés.

Suppression des 3 mois offerts avant le départ en retraite des agents.

Congé de fin de carrière

Suppression des jours pour « médaille d'honneur ».

Suppression des congés spécifiques de distance pour la Corse.

Réduction drastique des congés familiaux accordés aux mères de famille.

Suppression des congés pour enfant malade

Aujourd'hui 10 jours par enfant, réduit à 6 jours par famille.

Mesures recommandées par la cour régionale des comptes et non imposées

Nous condamnons avec force la suppression de tous ces acquis, considérant qu'il s'agit d'une régression sociale et un sérieux désaveu pour tout le personnel municipal.

Nous appelons, dès à présent nos adhérents, nos sympathisants, et tout le personnel municipal, à faire entendre votre mécontentement et faire circuler cette information le plus largement possible auprès de vos collègues.